

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Collecte et transport des matières résiduelles non recyclables, compostables, résidus verts et encombrants

Les Municipalités de Cap-Saint-Ignace, Berthier-sur-Mer, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ainsi que Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud demandent des soumissions pour la collecte et le transport des matières résiduelles non recyclables, compostables, résidus verts et encombrants sur leur territoire pour du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Les documents de soumission seront disponibles à compter du 10 juillet 2024 sur SEAO (Système électronique d'appel d'offres) au numéro de téléphone 1 866 669-7326 ou à l'adresse Internet « <http://www.seao.ca> » et seront assujettis à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe cachetée avec la mention « **Soumission pour la collecte et le transport des matières résiduelles non recyclables, compostables, résidus verts et encombrants** ». Les soumissions seront reçues au bureau municipal de Cap-Saint-Ignace, au 180, place de l'Église, Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0, jusqu'au **lundi 12 août 2024**, à 11 heures, pour y être ouvertes publiquement ce même jour, même endroit à 11 heures 15.

Les Municipalités de Cap-Saint-Ignace, Berthier-sur-Mer, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées. Elles se dégagent de toute responsabilité quant aux frais déboursés par les soumissionnaires pour la préparation de leur soumission et du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. Tout soumissionnaire doit donc s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents en lien avec cet appel d'offres. Les Municipalités se réservent le droit de ne retenir aucune des soumissions reçues si, notamment, elles s'avèrent plus élevées que les taux du marché. De plus, les Municipalités peuvent passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir la soumission.

Les soumissions reçues devront être valides pour une période de 90 jours après leur ouverture.

Pour obtenir toute information concernant le présent appel d'offres, les fournisseurs doivent s'adresser à M^{me} Sophie Boucher, directrice générale de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace, responsable attitrée pour l'ensemble des quatre Municipalités, et ce, par courriel à dg@capsaintignace.ca.

Donné à Cap-Saint-Ignace, Berthier-sur-Mer, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, ce 9^e jour du mois de juillet deux mille vingt-quatre.

Sophie Boucher, directrice générale
Municipalité de Cap-Saint-Ignace

Isabelle Mercier, directrice générale par intérim
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Mélissa Gagné, directrice générale par intérim
Municipalité de Berthier-sur-Mer

Karine Lachance, directrice générale
Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud